

Pamiers, le 12 janvier 2021

Arrêté préfectoral portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Pamiers

La préfète de l'Ariège  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code électoral, notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

Vu le décret du 25 novembre 2020 portant nomination de Mme Sylvie DANIELO-FEUCHER en qualité de préfète de l'Ariège ;

Vu le décret du 16 septembre 2020 nommant Madame Stéphanie LEFORT sous-préfète de l'arrondissement de Pamiers ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 09-2020-12-14-019 du 14 décembre 2020 portant délégation de signature à Madame Stéphanie LEFORT, sous-préfète de l'arrondissement de Pamiers ;

Vu les propositions des maires des communes de l'arrondissement de Pamiers ;

Vu les ordonnances de désignation des représentants par le président du tribunal judiciaire de Foix ;

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans après le renouvellement intégral du conseil municipal ;

Sur proposition de Mme la sous-préfète de Pamiers :

#### ARRÊTE

##### Article 1 :

Sont désignés, pour trois ans, membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales, les personnes dont les noms figurent dans les tableaux annexés ci-après.

##### Article 2 :

La sous-préfète de Pamiers et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ariège.

Pour la préfète et par délégation  
La sous-préfète

  
Stéphanie LEFORT

## Annexe II à l'arrêté préfectoral du 12 janvier 2021

## COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS

Commune	Canton	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseillers municipaux appartenant à la troisième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
LAROQUE-D'OLMES	PAYS D'OLMES	Mme Pierrette GUTIEREZ Mme Marie-Claude GRAUBY M. Yves LE LEANNEC	M. William SAYDAK	M. Lucas GRACIA
LAVELANET	PAYS D'OLMES	Mme Cécile GRAU M. Raymond MIQUEL M. Corrado RANGHELLA	M. Xavier PINHO TEIXEIRA Mme Pascale DOMEK	
MIREPOIX	MIREPOIX	M. Jacques ESCANDE Mme Evelyne CHARRASSE Mme Véronique GARRIGUES  Suppléant(e)s : Mme Mylène ROUCH M. Nicolas COMTE M. Stéphane BOURDONCLE	M. Laurent GIROUSSE  Suppléante : Mme Marie-Françoise ALBAN	M. Jean-Luc PEISER
PAMIER	PAMIER 1	Mme Martine GUILLAUME M. Henri UNINSKI Mme Véronique PORTET  Suppléant(e)s : M. Gérard BORDIER M. Patrice SANGARNE Mme Annabelle CUMENGES	M. Jean GUICHOU  Suppléante : Mme Clarisse CHABAL-VIGNOLES	M. Daniel MEMAIN  Suppléante : Mme Michèle GOULIER
SAINT-JEAN-DU-FALGA	PAMIER 1	Mme Sabine BERGE M. Frédéric RAGNE Mme Pauline BOURGADE	M. Guy DECOUIGNY Mme Marion ZIMBLER	
SAVERDUN	PORTES D'ARIEGE	Mme Régine PELOUS M. Bernard DOUMENQ M. Jean-Claude SEGUELA  Suppléant(e)s : M. Christophe SALVAYRE M. Patrick MASSAT Mme Régina GRANENA	Mme Nadine BORIES Mme Nadine BESSE  Suppléants : M. Jacques MIQUEL M. Olivier NUNEZ	